

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

N° 127/2020

**Objet : Désignation des
représentants au Pôle
d'Equilibre Territorial et
Rural du Pays d'Arles**

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
TERRE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, dix-neuf novembre,

Le Conseil de Communauté d'Agglomération TERRE DE PROVENCE, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 13 novembre 2020.

PRÉSENTS :

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith.

Pour la Commune de CABANNES : HAAS-FALANGA Josiane, ONTIVEROS Christian, CHEILAN François.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, PONCHON Solange, CHAUVET Eric, MARTIN Pierre-Hubert, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, SALZE Annie, REYNÈS Bernard, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, POURTIER Yvette, DELABRE Eric.

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel, CORNILLE Annie, DI FÉLICE Jean-Marc.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOUFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, FERRIER Pierre, REY Christian.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique.

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves, MONDET Cécile.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la commune de BARBENTANE : BLANC Michel (absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne).

Pour la Commune de CHATEAURENARD : DARASSE Adelaïde (absente ayant donné pouvoir à ANZALONE Marie-Laurence), LUCIANI-RIPETTI Marina (absente ayant donné pouvoir à SALZE Annie), AMIEL Cyril (absent ayant donné à pouvoir à MARTIN Pierre-Hubert).

Pour la Commune de ROGNONAS : ALIZARD Dominique (absent ayant donné pouvoir à PICARDA Yves).

Mme la Présidente expose que par délibération en date du 23 juillet dernier, le Conseil Communautaire a désigné les représentants de la communauté d'agglomération au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles (8 titulaires + 8 suppléants).

Considérant le décès de Mme Nathalie GIRARD, il convient de désigner un nouveau représentant de la communauté d'agglomération au sein du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles.

Le choix des conseillers peut porter sur l'un des membres des conseils communaux ou le conseiller municipal d'une commune membre des EPCI.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, procède à une nouvelle désignation des représentants de la communauté d'agglomération Terre de Provence au sein du comité syndical Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles.

Sont désignés :

| <u>Titulaires</u> |
|---------------------------|
| Corinne CHABAUD |
| Jean-Marc MARTIN-TEISSERE |
| Serge PORTAL |
| Jean-Christophe DAUDET |
| Michel PÉCOUT |
| Max GILLES |
| Pierre-Hubert MARTIN |
| Yves PICARDA |

| <u>Suppléants</u> |
|-------------------|
| Marcel MARTEL |
| Gilles MOURGUES |
| Jean-Louis LEPIAN |
| Eric LECOFFRE |
| Georges JULLIEN |
| Daniel ROBERT |
| Manon NOEL |
| Patrick MARCON |

Votes pour : 42

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 19 novembre 2020,

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Corinne CHABAUD

